

## Sommaire

Donner du sens à l'action.....p. 1  
 Regard sur l'histoire .....p. 1-2  
**Centres d'Enregistrement  
 et Correspondants.....p. 3 à 7**  
 Quel statut ? Quelle différence ?  
 Revue de presse  
 Les Nouvelles des Centres et des  
 Correspondants  
 La liste des Centres et Correspondants  
**Les mondialisations ..... p. 8-9**  
**Mbanza Ngungu**  
**Chelles : Maurice Schoirfer**  
**Cahors**  
**Dison**  
 Le Registre et l'UNESCO.....p. 9  
 Un Citoyen du Monde à l'honneur .....p. 9  
 Organigramme général.....p. 10  
 L'ASCOP .....p. 11  
 Réunions des 12 et 13 mars 2005  
 à PARIS .....p. 12

## DONNER DU SENS A L'ACTION

L'activité du Registre des Citoyens du Monde est de plus en plus importante et en fait un centre de convergence d'une multitude d'informations. Nous remercions tous ceux qui nous adressent leurs courriers, leurs comptes-rendus d'activité, leurs bulletins. Mais il nous apparaît aujourd'hui nécessaire de ne pas nous contenter de classer et d'archiver tout cela, mais au contraire, de restituer l'information à tous ceux à qui cela peut être utile dans notre progression commune vers la démocratie mondiale. Il nous paraît important que les acteurs de la mondialisation démocratique se connaissent, entrent en relations, reconnaissent mutuellement la valeur de l'engagement et de l'activité des uns et des autres, et que des réseaux d'échange et d'entraide s'établissent ainsi.

Jusqu'à présent cette information mutuelle se cantonnait à une énumération d'activités lors des Assemblées Générales et des Conseils d'administration du Registre. Dorénavant, ce bulletin semestriel est le vôtre, et nous l'élargissons aux villes et communes mondialisées "actives", puisque le Registre des Citoyens du Monde et le mouvement de mondialisation des communes sont tous deux issus du même processus historique et que l'interactivité entre les deux a toujours existé.

Le monde progresse actuellement à une allure fulgurante vers son unité, mais quelle unité ? Déjà de très nombreuses voix s'élèvent contre une mondialisation commerciale, marchande, très vite inacceptable pour la majorité des habitants de la planète, mais encore trop peu de voix indiquent le chemin qu'il faut prendre pour sortir de l'ornière dictatoriale du profit financier. Ce chemin est celui de la démocratie mondiale, celui de la construction d'un monde pacifique et civilisé. A nous d'y travailler.

*Daniel Durand*  
*Président du Registre des Citoyens du Monde*

Le bulletin RECIM-Monde est destiné :

- Ø aux Centres d'Enregistrement des Citoyens du Monde
- Ø aux Correspondants du Registre
- Ø au Congrès des Peuples
- Ø à quelques villes et communes mondialisées
- Ø à quelques organisations qui ont pris clairement une option mondialiste.

## REGARD SUR L'HISTOIRE

### Espoirs et désillusion

**1945.** C'est la fin de la guerre, du moins en Europe, avec la signature de l'armistice le 8 mai. Toute l'Europe et tous les pays liés à l'Europe expriment leur soulagement de voir la plus horrible des guerres se terminer. Il faut désormais reconstruire : maisons, villes, routes, ponts et équipements collectifs, bien sûr, mais aussi rétablir les institutions, et notamment celles destinées à préserver la paix. La Société des Nations a failli à sa tâche devant la montée des puissances de guerre. Une autre organisation est appelée à lui

succéder, et cette organisation sera celle de l'unité des nations, de l'unité du monde. Du moins le croyait-on jusqu'à la signature de la Charte des Nations Unies, à San Francisco en juin 1945, où les ambassadeurs n'ont pas été capables de placer la nouvelle organisation à la hauteur de l'unité que le monde attendait. Tout au contraire, la Charte préparée par un groupe de penseurs et de juristes mondialistes, a été sabordée pour finalement consacrer l'absolutisme des souverainetés nationales. « *Souverainetés meurtrières* », selon le mot de René Cassin, celles-là même qui, avec d'autres

raisons, avaient conduit le monde à l'abomination de 60 millions de morts. Non, décidément, le monde politique n'avait pas compris la leçon. De l'esprit de la charte préparée par ces penseurs, il ne reste que l'introduction : "**Nous peuples du monde...**" mais tout le reste s'est trouvé dévoyé pour des raisons d'égoïsmes nationaux.

**Février 1946.** A Paris, **Robert Soulage**, ancien résistant qui avait combattu sous le nom de **Sarrazac**, fonde avec deux amis le « **Centre de Recherche et d'Expression Mondialiste** ». Puis avec une vingtaine de camarades, dont principalement des intellectuels, il fonde le « **Front humain des Citoyens du Monde** ».

## Epopée Garry Davis

**1948.** Un ancien pilote de bombardier américain stationné en Angleterre peu après sa démobilisation vient à Paris pour participer à la reconstruction de l'Europe. Son nom : Garry Davis. Malheureusement ses papiers ne lui permettent pas de séjourner longtemps. Le **25 mai 1948** il abandonne la citoyenneté américaine et choisit de devenir "apatride" ; il se déclare "**Citoyen du Monde**". Sommé de quitter le territoire français, il se place alors symboliquement sous l'autorité des Nations Unies. Il faut savoir en effet que la jeune organisation des Nations Unies préparait alors son Assemblée Générale à Paris, au palais de Chaillot.

**Le 12 septembre** Garry Davis installe une tente sur les marches du palais et demeure dans cette zone "internationale". Le 17 septembre, à la demande de l'ONU, Garry Davis est emprisonné. Un comité de solidarité se constitue alors : Albert Camus, Jean Breton, l'Abbé Pierre, Jean-Paul Sartre Robert Sarrazac et bien d'autres qui rejoindront ce groupe initial au fur et à mesure que l'affaire prend de l'ampleur.

**19 novembre 1948.** Avec l'appui de quelques camarades bien répartis, Robert Sarrazac et Garry Davis interrompent l'Assemblée générale de l'ONU : ***Au nom des peuples du monde qui ne sont pas représentés ici (...)*** j'en appelle à vous pour que vous convoquiez immédiatement une ***Assemblée constituante mondiale qui lèvera le drapeau autour duquel tous les hommes peuvent se rassembler (...)*** si vous manquez à cette tâche, écarter-vous, une ***Assemblée des Peuples surgira des masses mondiales pour bâtir ce gouvernement (...)***.

**9 décembre 1948.** Réunion-meeting au Velodrome d'Hiver, situé à environ 10 minutes à pied du palais de Chaillot. 17 à 20.000 personnes autour de Garry Davis et de divers orateurs. Garry Davis y a lu un message du Docteur Herbert EVATT, Président de l'Assemblée générale de l'ONU, Furieuse d'entendre que le Docteur EVATT écrivait: "*L'ONU n'est pas là pour faire la paix, mais pour la maintenir quand les États l'auront organisée*", la foule s'était mise à scander: "**Aux Nations Unies! Aux Nations Unies!**", réclamant que Garry Davis et Robert Sarrazac prennent la tête des participants pour prendre par la force le Palais de Chaillot. Mais Robert Sarrazac s'y est refusé. "**Nous, peuple de Paris, n'avons pas le droit de le faire sans y avoir été autorisé par les peuples du monde, dont certains sont loin d'ici et ne pourraient que nous reprocher d'avoir agi sans tenir compte de leur avis**".

La foule se calme, l'épreuve de force est évitée.

Le lendemain, **10 décembre 1948.** Sur proposition de René Cassin, l'Assemblée générale des Nations Unies proclame la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. On peut remarquer dans cette déclaration l'article 28 : *Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.*

En clair le mondialisme est ici consacré comme l'un des droits de l'homme.

**24 décembre 1948.** Le Président de la république française Vincent Auriol reçoit Garry Davis et l'autorise à séjourner librement en France.

*Pour la petite histoire : Vincent Auriol s'est lui-même reconnu Citoyen du Monde en février 1950, et c'est tout à fait par hasard qu'en mai 1979, le Registre a trouvé un local à acheter dans le boulevard qui portait déjà le nom de cet ancien Président.*

## Registre et Mondialisations

Fin décembre. Devant l'afflux de courrier provoqué par les événements des 19 novembre et 9 décembre, le Centre de Recherche et d'Expression Mondialiste décide d'organiser un Secrétariat des Citoyens du Monde ainsi que son organe technique : le Registre International des Citoyens du Monde. C'est Garry Davis qui en a fait l'annonce le 1er janvier 1949.

**1er semestre 1949 :** alors que le Secrétariat des Citoyens du Monde travaille sans relâche (30.000 lettres de 55 pays avaient été reçues à la fin de février, le Centre de Recherche et d'Expression Mondialiste continue son travail notamment grâce à des contacts avec des militants de Cahors.

**20 juillet 1949.** la municipalité de Cahors vote la charte de Mondialisation. Cahors est devenue « **Ville citoyenne du monde** ». Ce vote est confirmé par un référendum populaire où 59 % des électeurs ont voté oui. C'est là le début d'un mouvement de grande ampleur, car à ce jour on compte 960 mondialisations dans 13 pays de 4 continents. Seulement 20 de ces communes mondialisées ont participé aux élections au Congrès des Peuples.

Dans ce bref aperçu historique, on voit que les événements qui ont fait 1948 et 1949 sont la conjonction de plusieurs destins :

- Ø celui d'un courant de pensée, porté par une poignée d'intellectuels et de militants ;
- Ø celui de deux hommes, Garry mis en lumière, Robert resté dans l'ombre, tous deux animés de la même volonté que la guerre devienne impossible ;
- Ø celui de l'humanité dont les institutions n'ont pas encore réussi à s'arracher des griffes du nationalisme.

Il apparaît tout aussi clairement que l'enregistrement des personnes comme Citoyens du monde et la mondialisation des communes ont la même origine et le même sens historique.

*Daniel Durand*

## CENTRES ET CORRESPONDANTS

*Pour l'aider dans sa tâche, le Registre des Citoyens du Monde établit ou agréé des Centres d'Enregistrement et des Correspondants.*

*Quelle différence y a-t-il entre un Centre et un Correspondant ? Quelle est leur rôle ?*

### Centre d'Enregistrement

Un **Centre d'Enregistrement** est une structure de type associatif et de droit local, chargée de l'enregistrement des personnes qui se reconnaissent Citoyens du monde. Mais il n'est pas seulement une structure d'enregistrement, car pour fonctionner il a besoin de se faire connaître et donc d'être présent dans la vie de la société civile de son environnement.

#### Une association.

Pour reconnaître un Centre d'Enregistrement, le Registre demande que celui-ci soit constitué d'au moins trois personnes : un président (ou directeur), un secrétaire, un trésorier. Ces trois personnes doivent conduire un travail collégial, et être toutes trois bien informés des affaires du Centre, de telle sorte qu'en cas de défaillance de l'une d'elles, il y ait une continuité du service.

#### Une compétence universelle

Depuis la réforme des statuts du Registre, le 28 octobre 2000, les Centres d'Enregistrement ont une aire de compétence qui n'est pas nécessairement calquée aux limites de l'État dans lequel ils sont établis. Autant un Centre d'Enregistrement peut-il couvrir plusieurs États, autant peut-il y avoir plusieurs centres dans un État trop vaste pour un seul centre ou dont la population est divisée en plusieurs communautés linguistiques. Il peut aussi y avoir des Centres d'Enregistrement transnationaux ou internes à de grosses structures : ainsi le Centre International Espérantiste, ou celui créé dès 1992 à l'intérieur du mouvement des Fédéralistes Mondiaux, mais en fait jamais devenu effectif. Cependant, si un Centre a un siège bien déterminé, son aire de compétence quant à elle est illimitée.

#### Des moyens

Les moyens financiers des Centres d'Enregistrement dépendent directement du niveau de leur activité. Ces moyens proviennent : de la moitié du produit de la vente des cartes des Citoyens du Monde, et du tiers des contributions volontaires versées par les Citoyens du Monde. Si le centre produit un bulletin, il conserve normalement les deux tiers de ces contributions volontaires. La différence est versée annuellement au Registre des Citoyens du Monde. Les Centres d'Enregistrement délivrent eux-mêmes les cartes de Citoyens du Monde en fonction des demandes qui leur parviennent.

#### Un bulletin

Les Centres ont donc un rôle d'information qui doit

toucher autant le public que ceux qui sont déjà enregistrés. Et pour cela, le moyen traditionnel est de diffuser un **bulletin**. Les Centres les plus anciens diffusent leur propre bulletin (France, Canada, Japon, et Belgique), et pour ce faire, ils ont besoin de recevoir des informations à diffuser : ce sont les comptes-rendus de réunions : assemblées générales, conseils d'administration, comptes-rendus de débats et autres. Ces informations ne suffisent cependant pas. C'est ce qui a motivé le Registre à créer ce nouveau bulletin **RECIM-Monde** afin de mutualiser l'information entre tous les acteurs de la démocratie mondiale.

#### Une représentation au Registre

Du fait de leur engagement, les trois personnes responsables d'un Centre deviennent également membres du Registre des Citoyens du Monde, en reçoivent les informations et y sont éligibles au Conseil d'Administration.

### Correspondant du Registre

Un **Correspondant du Registre** est un individu isolé qui convient avec le Registre de sa représentation dans telle région, telle ville, telle commune ou tel milieu.

Cette représentation est informelle, sans statut particulier, sauf, dans quelques pays d'Afrique, une autorisation d'exercer une activité.

L'aire de compétence résulte du même principe que celle d'un centre : une adresse bien déterminée, pour un service local mais sans limites définies.

Les moyens financiers se réduisent à la moitié du produit de la vente des cartes de Citoyens du Monde. Les dossiers de demandes d'enregistrement sont transmises au Centre International du Registre (Paris ou St-Aubin de Luigné) qui délivre les cartes. Les contributions volontaires sont transmises intégralement au Registre.

Le Correspondant ne se préoccupe pas du bulletin ; il reçoit les informations du Registre en sa qualité de membre et est également éligible au Conseil d'Administration.

### NEUTRALITE

**Tous les Centres d'Enregistrement et les Correspondants du Registre sont tenus à la plus stricte neutralité des points de vue politique, philosophique ou religieux. Les seuls engagements ou prises de position possibles pour un membre du Registre se résument aux cas où l'on peut mettre clairement en évidence la nécessité de la démocratie mondiale ou d'institutions supranationales mondiales.**

**RECIM-Monde n°02 paraîtra en mars 2005.**

**Appel est fait à tous les destinataires de ce numéro 1 pour nous envoyer vos informations : comptes-rendus d'activité, projets et points de vue pour la fin du mois de février 2005. Daniel Durand, Les Nids, 49190 ST-AUBIN DE LUIGNE. [info@recim.org](mailto:info@recim.org).**

## Canada

## « NEWSLETTER »

Le Centre Canadien d'Enregistrement des Citoyens du Monde publie chaque année deux bulletins. Liliane Metz en a analysé les derniers numéros et en a tiré les informations que nous reproduisons en page des nouvelles des Centres.

## France

## « Citoyens du Monde »

C'est le nom du Bulletin du Centre Français d'enregistrement des Citoyens du Monde.

Dans le numéro 136, on y trouve l'appel des Artistes, rapidement évoqué dans « Recim-info n°1 ».

En voici le texte :

**Appel des Artistes**

*A la mondialisation autoritaire, opposons des contre-pouvoirs réellement démocratiques !*

*L'avenir de l'humanité ne doit surtout pas se jouer sur le terrain de la puissance militaire et économique des Etats.*

*Le destin de l'humanité dépend de la diversité de ses cultures et de ses savoirs. Il est lié en même temps à la nécessaire solidarité entre tous les peuples.*

*Nous, acteurs de la vie culturelle, sommes conscients que les femmes et les hommes ont partout dans le monde les mêmes émotions et les mêmes espoirs. Tous aspirent à la paix et au juste partage des fruits de la terre. Les germes de la violence que constituent la misère du plus grand nombre à côté de l'abondance dont jouit une minorité, l'accaparement et le gaspillage des ressources énergétiques et des matières premières, l'explosion démocratique, la pollution, le désastre monétaire sont autant de problèmes qui se posent à l'échelle planétaire et qui dépassent largement la compétence des Etats.*

*Déjà, nous constatons, à l'échelle humaine, la manipulation mentale opérée par les principaux médias et la toute puissance des sociétés multinationales.*

*Plus que jamais, chacun de nous doit se sentir solidaire de l'humanité.*

*Dans le monde entier, les gouvernements entendront d'autant mieux notre voix que nous serons plus nombreux et plus déterminés. Nous sommes conscients de notre responsabilité à faire émerger des idées novatrices pour remplacer la mondialisation néolibérale par une organisation sociale civilisée et équitable.*

*A nous, Citoyens de tous pays, il appartient de faire connaître nos aspirations en nous déclarant « Citoyens du Monde ».*

*Le premier acte, simple mais efficace que nous invitons chacun de vous à accomplir comme nous l'avons fait nous-mêmes, c'est de vous enregistrer comme Citoyenne ou Citoyen du Monde.*

Cet appel, signé de 66 artistes, a été diffusé également dans le journal *Chorus*.

Le numéro 137 contenait un Cahier spécial très apprécié des lecteurs : Qu'est-ce que le mondialisme ? Définition, organigramme des organisations de la famille des Citoyens du Monde et des Fédéralistes mondiaux.

A noter qu'un nouvel organigramme est désormais proposé, en couleurs, dans les pages de <http://www.recim.org> et que nous reproduisons dans ce bulletin en page 10.

Le numéro 138 prend clairement position, en première page, contre la structure actuelle de l'OMC qui se présente comme une autorité supranationale aux pratiques occultes et n'ayant aucun compte à rendre aux peuples du monde. Et en page 4 et 5 le bulletin nous invite à prendre nos plumes pour résister ou même à suivre l'exemple de la commune mondialisée de St-Nolff qui s'est symboliquement déclarée « zone hors-AGCS ».

Ce bulletin nous rappelle aussi l'avenir incertain de 11.000 Tuvaliens, habitants d'un petit archipel menacé par la montée du niveau de la mer. Ils seront les premiers « réfugiés climatiques de la planète » d'ici cinquante ans environ. Pour plus de renseignements on peut se tourner vers Gilliane Le Gallic, cinéaste et également Déléguée au Congrès des Peuples : [etcfrance@aol.com](mailto:etcfrance@aol.com).

Le numéro 139 reprend un discours, toujours actuel, que Guy Marchand avait prononcé au colloque mondialiste de Grasse en janvier 1992. A partir d'un dossier fourni par l'association « Agir ici » le bulletin donne également un éclairage sur la Banque que l'on appelle « Mondiale », mais qui n'est pas « mondialiste » au sens où les démocrates l'entendent.

DD

## Japon

Le centre Japonais publie 2 fois par an un bulletin en japonais et en Anglais écrit par son Président Masaji Ie

Les sujets traités que nous allons essayer de résumer partiellement expriment les préoccupations majeures et les activités des CM japonais.

Le dernier bulletin que nous avons reçu en Mai 2004 porte le numéro 45

Ce qui démontre l'ancienneté du Bulletin qui a été publié très régulièrement depuis de nombreuses années.

## Dans le journal de Novembre 2003 :

## L'Unesco et les Citoyens du monde par Masaji Ie.

La charte de l'Unesco a été adoptée à Londres en 1945, juste après la fin de la seconde guerre mondiale et les buts de l'Unesco y sont stipulés clairement : "pour contribuer à la paix et à la sécurité par la promotion de la collaboration entre les nations par l'éducation, la science et la culture "

En 1946 cette organisation spécialisée est devenue membre de la grande famille des Nations Unies En Septembre 2003 elle comptait 188 pays participant et 6 régions qui en sont des membres associés.

Depuis 1960 L'UNESCO a donné de l'assistance au pays sous-développés et a fait connaître la culture japonaise par les écrits de Kawabata Yasunari.

La charte de l'UNESCO qui pousse à la solidarité intellectuelle et spirituelle de l'humanité a quelque chose en commun avec la citoyenneté mondiale.

### **Le mouvement vers la punition internationale des crimes par Kana Nakamura**

L'établissement de la Cour Criminelle Internationale a été un grand moment dans le mouvement pour la justice mondiale. Les statuts de Rome adoptés en 1998 ont institué la CCI qui a obtenu la ratification de 60 pays et a pris effet le 1<sup>er</sup> juillet 2002. Les juges et les procureurs ont été élus. Jusqu'à ce jour plus de 400 cas ont été référés à la cour. Mais ce mouvement en faveur de la Justice mondiale n'est pas encore idéal et il reste beaucoup de problèmes à résoudre. La Chine, la Russie et les membres permanents du Conseil de Sécurité n'ont pas encore ratifié la CCI.

Même le gouvernement japonais n'a pas encore signé le traité. Mais des progrès lents continuent à se faire petit à petit.

### **Coopération Internationale des ONG :**

*Offrir des services et résoudre des problèmes.* Par Yoshiko Yukinaga

Qu'appelle-t-on ONG ? ou travaillent-elles et comment les ONG font ce que les gouvernements ne peuvent pas faire ? L'assistance qu'elles donnent aux gens n'est autre qu'un service, elles n'interviennent pas au niveau du problème structurel qui

en est la cause et qui est souvent causé par le gouvernement lui-même ou les sociétés multinationales.

Cependant les activités des ONG ne sont pas limitées à l'assistance mais il y a encore 2 facettes de leur action à considérer :

La première envers les peuples des pays nantis et la seconde au niveau des gouvernements, des organisations gouvernementales, et des multinationales.

Il y a des interrelations entre les 3 niveaux.

Au Japon cependant la situation des ONG est assez fragile. Le renforcement des activités au niveau du peuple japonais, des gouvernements, des entreprises et des organisations internationales est crucial pour l'effort que doivent faire les ONG pour la résolution des problèmes.

*Liliane Metz-Krencker*

## **Belgique**

Jean Verstraeten, directeur du Centre d'Enregistrement de Belgique Flamande, publie régulièrement un bulletin « Nieuwsbrief » dont il nous envoie un exemplaire précédé d'une présentation en anglais. *Toutes nos excuses à Jean Verstraeten, car dans sa précipitation avant son déménagement annuel vers l'Australie, Liliane, qui en avait fait une synthèse, a égaré son papier. Nous remettons donc cela à la prochaine édition.*

DD

## **Registre des Citoyens du Monde**

# **Nouvelles des Centres d'Enregistrement et des Correspondants**

## **Australie**

Il y a longtemps qu'il y a des citoyens du monde convaincus en Australie. Il y a même un citoyen du monde qui a été élu délégué au Congrès des Peuples.

Autrefois il existait un Centre actif à Sydney.

Liliane Metz Krencker lors d'un séjour en Australie en 2001 a rencontré Keith Suter, le délégué au CP et Chris Hamer pour essayer de relancer le Centre. Ce dernier a accepté de devenir le Correspondant du Registre à Sydney.

En 2002, 5000 tracts ont été imprimés et une partie a été distribuée et le 12 Décembre une conférence grand public a été organisée à l'Institut Australien des Affaires internationales pour présenter le livre fort intéressant de Chris Hamer publié en 1998 : "A global Parliament - Principles of World Federation "

Après cette réunion qui avait attiré beaucoup de monde, 10 Citoyens du monde se sont enregistrés.

Au début de 2003, ils ont tenu un stand à la semaine d'orientation à l'Université de New South Wales pour essayer de créer une Association des Citoyens du monde sur le Campus. Un meeting inaugural a eu lieu le 5 Mai.

Pour le moment il n'y a que 20 citoyens enregistrés mais plusieurs sont actifs et d'un grand soutien.

Le correspondant voudrait instituer la cotisation annuelle et commencer des activités et le nouveau groupe voudrait aussi s'affilier à d'autres organisations.

LMK

## **Canada**

Les objectifs de cette association sont:

- Ø De renforcer la connaissance de nos responsabilités en tant que Citoyens du monde
- Ø De renforcer la connaissance des problèmes mondiaux et d'offrir des possibilités de dialogue et d'éducation
- Ø De donner une carte d'identité de citoyen du monde à chaque personne qui par sa participation veut démontrer son désir d'identifier ses responsabilités envers la planète et sa communauté locale
- Ø de promouvoir et de faire respecter les principes de la Déclaration Universelle des droits de l'homme.

Le noyau actif du Centre canadien est organisé selon les statuts de l'Association et comprend une Présidente, une vice Président, un trésorier, une secrétaire en charge des adhésions, une secrétaire de presse, un officier chargé de l'éducation, un éditeur sur Internet et un responsable des relations publiques .

Chaque CM peut voter et a droit à une voix mais il doit avant payer sa cotisation annuelle qui est de 20 \$ canadiens

Le centre canadien publie des rapports de toutes ses réunions et meetings et 2 bulletins réguliers par an

Le centre Canadien fait en général une dizaine de nouveaux enregistrements par an

Chaque année le Centre canadien célèbre la fête de l'équinoxe au printemps et la journée de la paix en Automne. Le conseil d'administration se réunit chaque année au mois de Mai et la présidente vient en général chaque année au printemps assister à l'Assemblée Générale du Registre à Paris.

Chaque mois le bureau organise des groupes de discussions sur des sujets divers et invite des conférenciers

Sujets présentés pendant les groupes de discussion :

- Ø La Citoyenne du Monde Julia Morton Marr, présidente de « International Holistic Tourism » a présenté "le Peace Garden Program " ;
- Ø La Citoyenne du Monde Janis Alton qui est un membre exécutif du "Canadian Voice of women for Peace" a parlé de la participation des femmes dans la réorganisation de l'Afghanistan. Sa lettre a été envoyée à Kofi Annan, au Président Bush, à Tony Blair et beaucoup d'autres ;
- Ø La Citoyenne du Monde Marilyn Ashby, représentante aux Nations Unies de la campagne pour la terre a présenté une réflexion sur la gouvernance globale.

*LMK, d'après les « Newsletters » du Centre Canadien*

## République Démocratique du Congo - Sud-Kivu

RECIM-Info n°1 donnait des informations très positives concernant le groupe mondialiste de Kalonge. Mais dans cette région de l'Est congolais, proche des grands lacs, proche du Rwanda, les choses ne sont pas tous les jours très simples : comment parler de mondialisme, comment se dire Citoyen du monde dans cette région qui a connu deux guerres successives et des atrocités inouïes sur une revendication de départ tenant à l'identité, à l'appartenance nationale de plusieurs populations habitant les monts Mulenge au Sud, et le territoire de Massissi au Nord ? Cette question de l'identité nationale n'est absolument pas du ressort du Registre, mais c'est néanmoins ce contexte qui a conduit 9 Citoyens du Monde de Kalonge et Kavumu à être arrêtés au cours d'une réunion à Kalonge et à être incarcérés du 31 juillet au 5 août à Kavumu puis dans un cachot de Bukavu, au simple tort de s'être déclarés Citoyens du Monde et d'avoir obtenu la mondialisation de la chefferie de Kalonge. Ils ont été libérés sur l'intervention de la MONUC (Mission des Nations Unies au Congo). Des explications ont été données tant par nos amis de Kalonge que par nous-mêmes auprès des autorités provinciales. Depuis les choses se sont améliorées, et la Radiotélévision Nationale Congolaise a même cité en exemple, dans ses émissions des 25 et 26 septembre, l'expérience de la mondialisation de Kalonge.

De l'expérience malheureuse ci-dessus, on peut tirer la leçon que la mondialisation de Kalonge qui s'est faite en pleine période de guerre, et donc dans un milieu extrêmement sensible et tendu, n'est pas achevée. De nombreuses explications sont encore nécessaires, et

sans doute les animateurs du Centre d'Enregistrement ont-ils besoin de l'expérience des Citoyens du Monde plus anciens. Et d'ailleurs, ils nous ont demandé que soit organisée dans le Sud-Kivu une session de formation à la citoyenneté mondiale. Nous y pensons.

DD

## Allemagne :

Citoyens du Monde de Magdeburg, capitale de la région fédérale de Saxe-Anhalt en Allemagne.

Au début des années 90 une dame de Magdeburg, Inge Grzyb a été invitée à adhérer aux organisations des Citoyens du Monde, et très vite elle a fondé et dirigé un centre d'enregistrement des Citoyens du Monde, non seulement pour Magdeburg, mais aussi pour les intéressés de toute l'Allemagne. En raison de son action persistante, de sa bonne propagande, et de sa présentation inlassable et continue de l'idée de citoyenneté mondiale, elle est devenue un ancrage pour l'action en Allemagne, en Europe et dans le Monde. En 2004 quelques membres de Magdeburg se sont décidés à n'être plus seulement des citoyens du monde enregistrés, mais à s'investir personnellement dans la propagation de l'idée.

Nos buts généraux et les points les plus importants doivent être cités ici :

- Ø apporter de l'aide pour l'éducation des consciences des gens à la citoyenneté mondiale ;
- Ø découvrir de nouveaux citoyens du monde ;
- Ø collaborer avec des groupes et des gens qui agissent dans des buts similaires ;
- Ø créer un programme intéressant pour l'action et la publication ;
- Ø participer aux conférences aux forums et aux fêtes publics ;
- Ø organiser nos propres événements avec des sympathisants, etc..

Nous avons formé un groupe, élaborer un plan général et un plan pour l'année en cours. Une page d'accueil a été créée : <http://www.geocities.com/weltbuergermagdeburg> ; nous veillerons à son entretien et à son actualisations, une adresse courrièle a été installée pour le responsable Gerhard Hirschmann ([mondcivilano@planet.ms](mailto:mondcivilano@planet.ms)) et pour la responsable de l'enregistrement Inge Grzyb : [ingegrzyb@planet.ms](mailto:ingegrzyb@planet.ms)

Pour plus d'information voir notre page d'accueil.

*Communication de Gerhard Hirschmann, responsable local, Magdeburg le 29 octobre 2004.*

## Sénégal

L'action du Centre d'Enregistrement de Dakar des Citoyens du Monde a véritablement recommencé grâce à la visite faite au début de l'année 2004 par Roger Winterhalter, animateur de la Maison de la Citoyenneté Mondiale, à Mulhouse, mais aussi Président du Congrès des Peuples. Les réunions se sont suivies et le Bureau du Centre d'Enregistrement a été constitué.

*Sur place je poursuis le travail de sensibilisation, de vulgarisation, d'information relatif à Citoyen du Monde.*

*(Suite page 12)*

# LISTE DES CENTRES D'ENREGISTREMENT ET DES CORRESPONDANTS DU REGISTRE

## CENTRES D'ENREGISTREMENT

### *Centre International :*

Citoyens du Monde, 66 Bd Vincent  
Auriol, 75013 PARIS, France (Tel. 0145  
8603 58)

### **BURKINA FASO**

Citoyens du Monde, pa/ CAFES,  
01 BP 6368, OUAGADOUGOU 01.

### **CANADA**

World Citizens in Canada,  
Dorothea F.M.SHEASBY,  
688 Green Meadow Crescent,  
MISSISSAUGA, ONTARIO L5A 2V2

### **REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Citoyens du Monde, pa/ SMAE,  
(Butwashenge, Kalonge, Sud-Kivu),  
BP 470, CYANGUGU Rwanda

### **FRANCE**

Citoyens du Monde,  
15 rue Victor Duruy, FR 75015 PARIS

### **JAPON**

World Citizens, c/o Masaji IE,  
1.2.17 Suzurendai, Kitimachi Kita Ku,  
JP 651 11 KOBE

### **MADAGASCAR**

Citoyens du Monde, Lot IVF 98,  
Behoririka, ANTANANARIVO

### **SENEGAL**

Citoyens du Monde,  
s/c Landing NIASSEY,  
BP 20336, DAKAR-THIROYE

### **SUISSE**

Citoyens du Monde, Case Postale,  
CH 1038 BERCHER

## CORRESPONDANTS DU REGISTRE

### **ALGERIE :**

- § Mohammed Abdou DIB,  
12 bd de la République,  
DZ 22000 SIDI BEL-ABBES
- § Khemisti BECHAIRIA, BP 1529  
DZ 41000 SOUK AHRAS
- § Amel DJEMAI , Cité HLM,  
Place des Martyrs, Bt.B.n°8,  
DZ 42100 CHERCHELL/TIPAZA

### **ALLEMAGNE**

- § Barthold OLBERS,  
c/o Myslik, Spliedtring 49,  
DE 22119 HAMBURG

§ Inge GRZYB, Fröbelstrasse 6,  
DE 39110 MAGDEBURG

### **ANDORRE**

Joseph Lluís ORTEGA MATAS,  
Av.Rocafort 2, SANT JULIA DE LORIA

### **ALBANIE**

Adriana GJIKA,  
Universiteti Teknologjik,  
Rr "S.Zotaj", Pall 1175, VLORE.

### **ARGENTINE**

Nevenka CALVO KUCHAN  
Colon 1184 - 5° 13  
AR 7600 MAL DEL PLATA

### **AUSTRALIE**

Christopher HAMER, 34 Caravan Head  
Road, OYSTER BAY, NSW 2225

### **BELGIQUE ET PAYS BAS :**

Jean VERSTRAETEN,  
65 Vredestraat,  
BE 2540 HOVE

### **BRESIL**

Ursula GRATTAPAGLIA, CP 37,  
BR 73.770-000 ALTA PARAISO GO

### **CAMEROUN**

David FONCHO, pa/ pr Chindji Kouleu,  
BP 1803, YAOUNDE

### **REPUBLIQUE DU CONGO**

Jean Pierre BERRI, BP 984,  
BRAZZAVILLE

### **REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

§ Elvis MBIYA TEKADIOMONA,  
126Bis, Avenue Mobutu, BP 267  
Mbanza-Ngungu, Bas-Congo.

§ Faustin SHETA MIKAYELE KK,

### **COTE D'IVOIRE**

DIARRA BAKORоба, s/c Mme Delon,  
BP 1513 YAMOOUSSOUKRO

### **ESPAGNE**

José-Maria CASAS-HUGUET,  
Rbla. Llibertat, 94-101, 5è.,  
ES 08800 VILANOVA I LA GELTRU

### **GABON :**

Gervais Truffault M'BITA,  
Apt 281, Likouala IV, 3 Ardt,  
B.P. 4846, LIBREVILLE

### **GHANA**

Karl A.Y. KPODO,  
P.O. Box 6289, ACCRA-NORTH

### **GRANDE BRETAGNE :**

John ROBERTS 19 White Horses Way  
LITTLEHAMPTON - West Sussex  
BN17 6NH

### **INDE**

- § PRASANNANSHU, 943, Block 34,  
D.D.A. Flats, Kalkaji,  
IN 110019 NEW DELHI
- § Leo REBELLO, 28/552 Samata  
Nagar, Kandivli East,  
IN 400101 MUMBAI (Bombay)

### **ITALIE**

Francesco D'INGIULLO, Casetta Dei  
Buoì,  
IT 66050 PALMOLI (CH)

### **LITUANIE**

Alfredas MARUSKA, pk 3329,  
LT 2013 VILNIUS

### **MAROC**

Abdillah SAANDI, apt 15 LIDO,  
9 bd Mohamed Belarbi Allaoui,  
MA 30000 FES

### **PAKISTAN**

Imran Yousuf MUHAMMAD,  
F-13/32, Block 5, CLIFTON, KARACHI

### **POLOGNE**

- § Pawel PETASZ, Chopina 6,  
PL 82300 ELBLAG
- § Ireneo WILCZYNSKI,  
78/155 ul. Malczewskiego  
PL 80-107 GDANSK

### **ROUMANIE**

Dorin HEHN, Str A. Saguna, A4, Ap.4,  
RO 1900, TIMISOARA

### **RUSSIE**

Georguy GONTCHAROV, Apt 307,  
Oulitsa Tvardovskovo,31, MOSCOU

### **SUEDE**

Gunnar EKEGARD, PO.Box 1213,  
SE 751 42 UPPSALA

### **SUISSE (alémanique) :**

Claudius SCHAUFFLER, Dorfhalde 4,  
CH 3612 Steffisburg

### **SYRIE**

Eric SAUVAT, PO box 3445, HOMS  
(correspondant provisoire)

### **TANZANIE**

Janet MUKIMBILI, c/o KARADEA,  
Box 99, Karagwe, KAGERA

### **TOGO**

François TETE, BP 13260, LOME

### *Centre International Espérantiste :*

Geneviève CHARPENTIER,  
32 C rue Jean Perrin,  
FR 77190 DAMMARIE LES LYS  
(France)

# Communes mondialisées

République Démocratique du Congo

## MBANZA NGUNGU, ville mondiale

Mbanza Ngungu est la capitale de la province du Bas-Congo à quelque 200 km à l'ouest de Kinshasa.

Depuis de nombreuses années, il y a à Mbanza Ngungu un bon noyau de Citoyens du Monde, car Kinshasa n'est pas très loin, et il avait là-bas depuis le début des années 80 un Centre d'Enregistrement très actif, sous la houlette du directeur Sheta Mikayele. Depuis 1992, les choses étaient devenues plus difficiles, avec les émeutes et les pillages, et toute la période de déclin de l'ère Mobutu pour en arriver à la guerre venue à Kinshasa à la fois de l'Est et de l'Ouest.

Depuis le début des années 90, les correspondances suivies avec les différents groupes de Citoyens du Monde de cette région de Kinshasa et du Bas-Congo se sont avérées hasardeuses, en raison des grèves à répétition des services postaux. Mais heureusement, est arrivée l'ère de l'Internet qui a permis un réel désenclavement. Maintenant, l'activité des Citoyens du Monde a pris un nouvel élan. Et lorsque les Citoyens du Monde de Mbanza Ngungu ont appris que ceux de Kalonge (à 1.500 km de là) avaient réussi à mondialiser leur chefferie, ils se sont activés pour obtenir ce même résultat dans leur commune. C'est ainsi que Mbanza Ngungu, la capitale politique du Bas-Congo s'est mondialisée en signant la Charte le 2 août 2004.

CHELLES (France)

## Salut citoyen !

Que ce soit dans la rue, au marché, à l'entrée d'une salle de réunion ou au téléphone, celui à qui Maurice s'adressait ainsi de sa voix engagée ne pouvait pas ignorer cette interpellation.

Maurice avait participé à plusieurs Assemblées Générales du Centre Français des Citoyens du Monde. C'est

là que je l'ai quelques fois rencontré. Je m'amusais à lui rendre son salut par un « Salut Président », allusion à une candidature déclarée pour rire à la Présidence de la République en 1981. Toujours aimable, mais direct et sans faux-semblant, prêt à dénoncer la bêtise, il savait s'engager généreusement sur les idées qui lui tenaient à cœur. La **mondialisation de Chelles le 22 décembre 2001**, c'est à lui qu'on la doit, et sans doute aussi le monument des Droits de l'Homme.

En avril 2004, il avait organisé à la Mairie de Chelles une rencontre avec quelques Citoyens du Monde de Suisse alémanique : Claudius Schauffler, Michael Ehinger, Eva Irmann. Une occasion comme une autre d'établir des liens par delà les frontières qu'elles soient nationales ou communautaires, une occasion de prêcher la fraternité entre les hommes, entre les peuples. Chelles est l'une des rares villes mondialisées à avoir entretenu un comité « Ville Mondiale ». On devine bien qui y siégeait !

Maurice n'est plus. Il nous a quittés le 5 octobre, à l'âge de 78 ans.



France

RM

C a h o r s

Ville reféodalisée

SOLIDARITE MONDIALE  
séance de Conseil  
dans une des salles municipales  
les Citoyens du Monde d'aller au  
hélas, la borne marquant le km  
numéro 1 a disparu ! Enquête  
au cours d'une nuit fin août ou  
d'un opposant ? D'un

Affaire à suivre !

CONTRE LA FAIM a tenu une  
d'Administration, sur trois journées,  
de Cahors. Bonne occasion pour  
Pont-Valentré y constater que ... !  
ZERO de la route mondiale  
début septembre. Est-ce l'œuvre  
collectionneur indélicat ?

### Petites annonces :

- L'École Maternelle et Primaire de KAVUMU (Congo R.D.), école mondialisée, cherche à établir des échanges scolaires et pédagogiques en Espéranto avec d'autres écoles mondialisées. EMPK, BP 470, CYANGUGU, Rwanda

- Le comité de mondialisation de KALONGE (Congo R.D.) recherche un partenariat pour l'équipement d'un dispensaire - centre de santé. FC Raiffeisen, BP 470, CYANGUGU, Rwanda.

- La ville mondialisée de MBANZA NGUNGU (Bas-Congo, Congo R.D.) cherche à établir des jumelages avec d'autres communes mondialisées.

Contactez Elvis Mbiya Tekadiomona, adresse en page 7.

## Belgique

### DISON

Yvan Ylief, Ministre-Bourgmestre de Dison, commune mondialisée depuis 1983, a reçu le 4 juin dernier « l'Homme planétaire », un groupe anversois de Citoyens du Monde, dont le principal animateur est Jacques Lefrançois. Cette réception a été l'occasion pour ces mondialistes de remettre divers documents au premier magistrat de la ville, notamment un message du Congrès des Peuples prônant l'instauration d'un gouvernement fédéral mondial, et pour Jacques Lefrançois l'occasion d'énumérer quelques uns des fléaux qui menacent l'existence de la vie sur la terre : « coupes sombres dans les forêts tropicales, dévastation de la grande forêt amazonienne, destruction des baleines et des bancs de poissons des océans et de nos irremplaçables abeilles pollinisatrices attaquées par des produits très dangereux ». « Je suis venu lancer un cri d'alarme » a-t-il conclu.



A cette initiative, il y aura une suite l'an prochain. En effet, l'un des participants à cette réunion de Dison a aussi de bonnes relations avec la municipalité de Stabroek, une grosse commune périphérique d'Anvers. Et l'invitation est lancée très officiellement par le Bourgmestre Alex Bastiaenssens et son secrétaire Luc Joppen, pour une réception semblable à la Mairie de la commune le 4 juin 2005. Nous ferons en sorte pour que la Commission des mondialisations ou l'une quelconque de nos institutions y soient représentée.

### Jean-Claude Loewinski, chevalier de la Légion d'honneur.

Tous ceux qui ont fréquenté les Assemblées Générales et les Conseils d'Administration tant du Registre des Citoyens du Monde que du Centre Français d'Enregistrement connaissent bien Jean-Claude. C'est non seulement celui qui prépare les sandwiches et leurs accompagnements, mais aussi celui qui sait intervenir dans le débat avec force et conviction pour dire ce qui lui semble important dans notre démarche vers la démocratie mondiale. Le 9 décembre 1948, il était au Veld'Hiv, avec Garry Davis et Robert Sarrazac, et dès lors il a voué une fidélité sans faille à la citoyenneté mondiale. Si parfois il n'était pas aux réunions de la rue Victor Duruy ou du Boulevard Vincent Auriol, c'est qu'il s'activait sur d'autres fronts, car l'ancien résistant vouait une passion au respect de l'environnement, que ce soit en qualité de membre de la société de pêche « La Darse » où il a exercé des responsabilités pendant 26 ans, ou en qualité de membre du Conseil d'hygiène départemental du Val de Marne, où il a siégé durant 33 ans.

Jean Claude a été fait Chevalier de la Légion d'honneur par décret du Président de la République. Bien sûr, ce n'est pas en raison de ses convictions mondialistes, mais **nous sommes très fiers de compter parmi nous quelqu'un comme lui qui sait quel monde il veut, et qui prend ses responsabilités dans le monde tel qu'il est.**

Félicitations, Jean-Claude.

DD

### UNESCO

Depuis 1988, le Registre des Citoyens du Monde était membre du Comité de Liaison des ONG à l'UNESCO, en catégorie C. C'est Guy Marchand qui assurait cette représentation. Après son décès en 1993, et le changement de statut du Comité de Liaison des ONG à l'UNESCO, en 1995, il nous fallait remplir un nouveau dossier démontrant que le Registre remplissait les nouvelles conditions de participation. Ce dossier a été déposé fin octobre 2004. Notre représentante y sera Mme Hermine Togbé-Olory, à qui on peut s'adresser par le biais du siège du Registre à Paris.

Le Registre des Citoyens du Monde sera soumis à une période d'observation d'un an. D'ici un an, nous devons présenter à l'UNESCO un rapport émanant des Centres d'Enregistrement et des Correspondants détaillant les actions entreprises pour la promotion de l'un ou de plusieurs des buts de l'UNESCO.

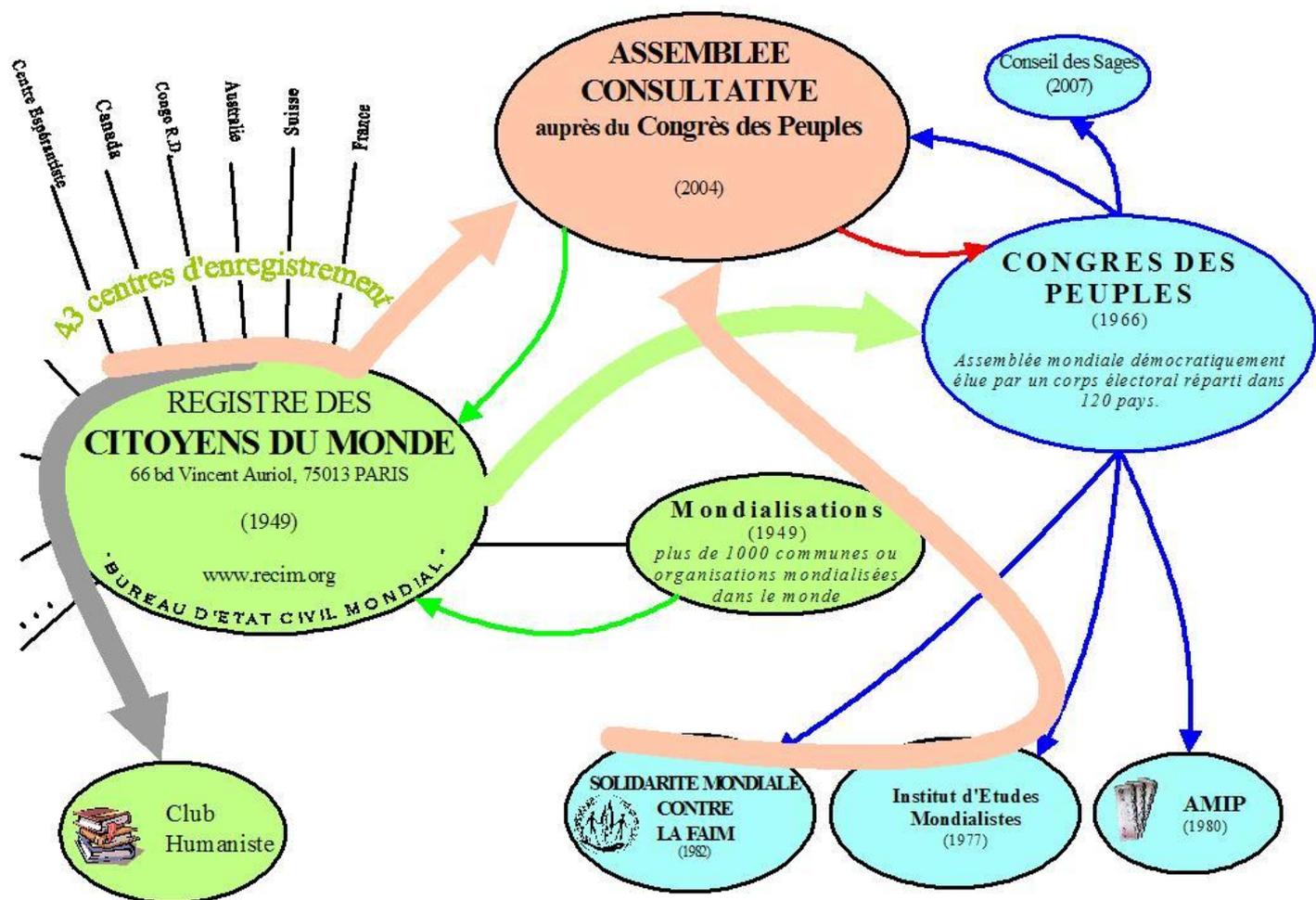
**Le but commun de l'UNESCO et du Registre, c'est l'éducation au civisme, à la citoyenneté, dans un but de préservation de la planète, de respect de la diversité culturelle des populations.**

**Je demande donc dès maintenant à tous les responsables de Centres d'enregistrement et aux Correspondants du Registre de prévoir des activités dans ce sens et de nous en faire remonter les comptes-rendus.**

Cette collaboration UNESCO—REGISTRE était souhaitée par plusieurs Correspondants. Elle ne peut nous être que bénéfique.

Daniel Durand

# NOTRE ORGANIGRAMME



Trois ensembles principaux :

1. L'ensemble constitué par le **Registre des Citoyens du Monde** et par les **communes et organisations mondialisées**.
2. Le **Congrès des Peuples** et ses créations ;
3. L'**Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples - ASCOP**.

Ø1a. Le **Registre des Citoyens du Monde**, créé en 1949. Il contrôle dans tous les pays la délivrance des cartes d'identité de Citoyens du Monde. Le Registre établit à travers le monde des Centres d'Enregistrement et des Correspondants, actuellement au nombre de 43.

Ø1b. Les mondialisations, lancées en 1949, d'abord réservées aux communautés géographiques (actuellement : 960) sont maintenant étendues aux organisations de la société civile (actuellement : 56).

*L'ensemble 1a + 1b constitue le corps électoral mondial.*

Ø1c. Le **Club Humaniste**, créé en 1971 par le Registre, sur une initiative de Jean Rostand, édite des textes de référence sur le mondialisme. Au total, près de 20 livres ont été publiés. Certains épuisés, mais au contenu encore d'actualité, sont en cours de révision et de réédition.

2. Le **Congrès des Peuples** a été imaginé lors d'une réunion internationale des organisations mondialistes tenue à Bruxelles en 1963. L'appel des 13, lancé le 3 mars 1966, constitue une date majeure dans l'histoire récente de la citoyenneté mondiale. Les élections se sont déroulées de 1969 à 1998, avec la participation d'un corps électoral de plus de 100.000 personnes de 120 pays. La prochaine élection est prévue en 2007 pour le renouvellement d'un tiers des Délégués élus.

Le Congrès des Peuples a créé : a) l'**Institut d'Etudes Mondialistes** en 1977 ; b) une agence de presse « **AMIP** » en 1980 ; c) **Solidarité Mondiale contre la Faim** en 1982 ; d) l'**Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples** en 2003-2004. Est prévu pour 2007 la création d'un *Conseil des Sages* ayant vocation d'arbitrage.

3. L'**Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples - ASCOP** - est notre nouvel instrument de démocratie participative. Il est ouvert à l'adhésion :

- Ø 3a. de toutes les organisations liées à la citoyenneté mondiale : Registre, Centres d'Enregistrement, communes mondialisées ou leurs commissions « Ville Mondiale », ou leurs comités de jumelage, organisations mondialisées, institutions créées par le Congrès des Peuples ; **ainsi que de toutes organisations en accord avec la charte de Mulhouse** (voir page 7) ;
- Ø 3b. de tous les individus qui le souhaitent, à l'intérieur d'un Forum électronique lancé depuis début octobre 2004 :

<http://ascop.editme.com>

# ASSEMBLEE CONSULTATIVE AUPRES DU CONGRES DES PEUPLES ASCOP

## Succès de la réunion de Mulhouse

Après une soirée d'accueil fort sympathique à la Maison de la Citoyenneté Mondiale, les participants ont passé les deux journées à l'Auberge de Jeunesse de Mulhouse : hébergement, restauration et salles de réunion y étaient à la même adresse et ont permis les meilleurs contacts de se nouer et de se développer. Les 55 participants « représentaient » 17 « nations ». Certains étaient venus de très loin : Dorin Hehn de Roumanie, Gupta de Lucknow en Inde, Landing de Dakar, Rob Wheeler et Fernando de New York. Ces participants représentaient également 12 associations membres de l'ASCOP.

Le programme prévu a été entièrement respecté et exécuté. Nous n'allons pas en faire ici le compte-rendu. Celui-ci est en cours de rédaction ou d'assemblage à la Maison de la Citoyenneté Mondiale et devrait être disponible très prochainement. RECIM-Info, en janvier-février consacrera quelques pages à cet événement. En voici les résultats en quelques traits :

- Ø Un atelier a travaillé sur le projet d'une **Université d'Eté du Mondialisme**. La première session sera organisée à La Chaux de Fonds (Suisse) du 23 au 29 juillet 2006.
- Ø Un deuxième atelier a travaillé sur un projet de sport ! La première idée est d'organiser un Tour de la Paix ; la deuxième idée est d'organiser les Jeux Mondiaux de la Paix.
- Ø Un troisième atelier a travaillé sur le thème général de la paix, du désarmement.
- Ø En séance plénière, l'assemblée a travaillé sur le thème de l'environnement. Une motion a été adoptée, et dans le courant de l'année 2005 l'ASCOP devrait contribuer au renforcement de la campagne pour une autorité mondiale de l'environnement. Ce sera le thème de RECIM-Info n° 3 de juillet-août 2005.
- Ø Le dimanche matin a été très productif, avec la ratification du Règlement Intérieur, l'adoption de la charte ci-contre, l'élection du Bureau et du Comité Transnational de Pilotage prévus par le Règlement Intérieur.
- Ø Le dimanche en fin de matinée et en après-midi a été consacré à la Coalition pour un Parlement Mondial. (voir RECIM-Info, page 7). De manière assez laborieuse, mais avec succès, a été établi un mode de collaboration de la Coalition avec l'ensemble des organisations membres de l'ASCOP.

## En avant l'ASCOP !

**En même temps que ce bulletin, vous recevez un tract de couleur orangée invitant tous et chacun à participer aux rencontres et aux débats de l'Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples.**

**La prochaine réunion de l'ASCOP aura-t-elle lieu à Paris ? La Chaux de Fonds ? Nice ? Dakar ? Ouagadougou ? Mbanza Ngungu, New York ? ... Il appartient aux organisations membres de prendre l'initiative !**

**Le Forum de l'ASCOP fonctionne désormais :**

**<http://ascop.editme.com>**

## Charte de l'ASCOP

Nous, membres de l'Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples considérons que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de ses droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

### Nous constatons :

Une fréquente opposition entre les intérêts nationaux et les intérêts du peuple mondial, ainsi que l'absence de toute autorité transnationale démocratiquement élue pour sauvegarder les intérêts de ce dernier,

Que la faim, la misère et la guerre ne sont pas une fatalité, mais les conséquences de l'organisation politique de la planète,

La nécessité de bâtir des sociétés démocratiques, justes, participatives, durables et pacifiques,

Que les problèmes mondiaux exigent des solutions globales respectueuses de la diversité de la famille humaine,

Que les Hommes mettent en péril les richesses de notre planète par une exploitation intensive des sols, des sous-sols et des mers,

Que les individus et les groupes d'individus agissent le plus souvent de manière égoïste, sans se soucier des autres, particulièrement quand ils sont éloignés.

### Nous voulons :

Participer à la création d'un parlement mondial démocratique dont une préfiguration est le Congrès des Peuples,

Promouvoir la paix, le refus des discriminations, l'égalité devant la loi et l'esprit de solidarité,

Créer un espace de réflexions et d'échanges ouvert à tous, et contribuer à la construction d'un monde solidaire en reliant les initiatives prises ici et là-bas,

Nous enrichir de nos diversités pour trouver nos ressemblances, lier nos réflexions à des expérimentations et à des actions concrètes sur le terrain,

Préserver les richesses et la biodiversité de notre planète pour les générations présentes et futures,

Que chaque individu et groupe d'individus soient responsables du bien-être des autres et du développement harmonieux de la planète.

### Nous appelons :

Chaque organisme et chaque individu dont les idéaux sont mondialistes et démocratiques à se rejoindre au sein de l'Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples afin de bâtir un autre monde, meilleur, uni, pluriculturel et pacifique, en ralliant la présente charte.

(Suite de la page 6)

En dehors du bureau déjà formé, les commissions Fonds Mondial de Solidarité contre la faim, Institut d'Etudes Mondialistes, une antenne dite Universitaire de Dakar est aussi créée à l'intention des étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop et des écoles Supérieures de Dakar. Cette organisation estudiantine a déjà fait 2 réunions et a son bureau. Je détiens les rapports et les listes de présences. J'ai, également des éléments à vous envoyer tels que rapports de l'AG constitutive de notre centre, quelques réunions du bureau, les listes de présences etc. ... (4/08/04)

Landing Niassy

Landing a eu la chance de pouvoir participer à la réunion de l'Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples à Mulhouse.

## Burkina Faso

Du 20 au 22 Octobre 2004 s'est tenue au Burkina Faso dans la salle de conférence de l'UEMOA, le premier FORUM DE LA SOCIETE CIVILE sur le Thème "Espaces solidaires pour un développement durable" a l'occasion du 10e sommet de la francophonie qui se tiendra à Ouagadougou du 26 au 27 novembre 2004. Plus de 500 participants de l'espace francophone ont pris part à cette importante rencontre. Profitant de cette occasion nous avons co-loué un stand avec le SPONG pour présenter le Centre d'enregistrement de citoyens du monde de Ouagadougou. Ainsi, nous avons pu retrouver quelques citoyens de passage dans notre stand.

Souleymane Drabo

## Pologne

Un nouveau correspondant en Pologne, Irénée Wilczynski, « recruté » par Geneviève Charpentier. En janvier 2004, Irénée a fait paraître dans le journal local « Gdanska Esperantisto » la **déclaration des 13** en polonais.

## Belgique

Le Centre flamand d'Enregistrement des Citoyens du Monde organise le samedi 27 novembre une réunion à HOVE.

## Andorre

Josep Ortega avait le projet de créer un « enregistrement » pour une *communauté des Citoyens du Monde*. Puis il a fait la connaissance du Registre des Citoyens du Monde, de son histoire et de son actuel renouveau. Après une rencontre à Cahors, Josep a proposé à ses amis une fusion dans le Registre. Il a accepté d'en devenir Correspondant en Andorre, et s'est engagé à faire vivre le forum de l'ASCOP. A Mulhouse, l'ASCOP lui a demandé d'être le Coordinateur Principal du Comité Transnational de Pilotage. Bravo Josep pour autant d'abnégation et de générosité !

DD

Les adresses des Centres d'Enregistrement et des Correspondants du Registre sont toutes publiées en page 7. Dans RECIM-Info ou dans les prochains numéros de RECIM-Monde, nous y ajouterons les adresses courrielles sous réserve que les titulaires acceptent qu'elles soient publiées.

### Carte d'identité de Citoyen du Monde ou certificat provisoire d'enregistrement ?

Le prix officiel de la carte d'identité de Citoyen du Monde est de 15 €. Un prix réduit est proposé à ceux dont les moyens sont modestes à 7,50 € ou 8 \$. Aucune carte ne peut être délivrée gratuitement.

Ce prix est encore élevé pour un bon nombre de « candidats ». A ceux-là, nous leur offrons, à titre expérimental, la possibilité de recevoir un Certificat provisoire d'enregistrement valable 3 ans et renouvelable sur simple demande, ce qui laisse le temps soit d'épargner, soit de verser petit à petit le prix convenu.

DD

## PARIS 12 rue des Fossés St-Jacques, (75005), LES 12 ET 13 MARS 2005

- Ø **Samedi 12 mars, de 9 h 00 à 15 h 30 : réunion du Conseil d'Administration du Registre des Citoyens du Monde.** Que les membres du Conseil d'Administration notent cette date et fassent parvenir sans attendre leurs suggestions d'ordre du jour à Daniel Durand, président : [info@recim.org](mailto:info@recim.org). La convocation définitive et l'ordre du jour seront adressés aux personnes concernées en janvier 2005. Cette réunion est ouverte à la présence de tous les citoyens du monde qui le souhaitent.
- Ø **De 16 h 00 à 19 h 00 : réunion de la Commission des Mondialisations.** Que les membres de la commission, les représentants des commissions « *Ville mondiale* » et les personnes intéressées se mettent en relations avec le responsable de la commission : Roger Winterhalter, Maison de la citoyenneté Mondiale, 20 rue Paul Schutzenberger, 68200 Mulhouse. [mcm.ars@wanadoo.fr](mailto:mcm.ars@wanadoo.fr)
- Ø **Dimanche 13 mars, de 9 h 00 à 16 h 00 : réunion des représentants des organisations membres de l'Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples.** La convocation définitive et l'ordre du jour seront adressés par la Secrétaire Générale : Marie Martin-Pecheux, Mouvement Citerrien, BP 2058, 06101 NICE cedex 2. [citerre@wanadoo.fr](mailto:citerre@wanadoo.fr)

RECIM-Monde est une publication du Registre des Citoyens du Monde. Le service en est réputé gratuit. Cependant le Registre accepte toutes contributions volontaires : en espèces, par mandat ou par virement :

CCP PARIS 2848 94 Y à l'ordre de *Registre des Citoyens du Monde*

**IBAN : FR 46 30041 00001 0284894Y020 02 - Bank Identifier Code : PSSTFRPPPAR**